## MANION

### Fiduciaire en ligne Marche à suivre pour la navigation et le téléchargement

Naviguer sur un site Web de bonne conception peut simplifier la vie. Grâce au présent site, il est plus rapide et simple de naviguer et de trouver ce que vous cherchez. Un site Web sur lequel on peut se servir soi-même permet à l'utilisateur d'avoir un contrôle maximal et de ne plus dépendre du papier. Le site Fiduciaire en ligne a été personnalisé pour que chaque fiduciaire ait uniquement accès aux renseignements liés aux fonds en fiducie qui lui sont propres.

# Accès des fiduciaires au portail Fiduciaire en ligne :

Le service Fiduciaire en ligne offre un site Web sécurisé au moyen duquel les fiduciaires ont accès à des renseignements à jour sur leurs fonds en fiducie. Si vous éprouvez des difficultés à accéder au site, vous pouvez communiquer avec l'administrateur du service à la clientèle de votre équipe des ventes et services Manion par courriel à l'adresse infosales@manionwilkins.com, ou par téléphone en composant le 1 800 263-5621.

Voici la liste des documents relatifs aux fonds en fiducie auxquels le portail Fiduciaire en ligne donne actuellement accès :

**Ordres du jour** – pour consulter le plus récent ordre du jour du conseil de fiduciaires

MANION

*Listes de mesures à prendre* – pour consulter la liste des mesures à prendre axée sur les tâches telle que dressée lors de la dernière réunion du conseil de fiduciaires

**Procès-verbaux** – pour consulter l'ébauche du procès-verbal de la plus récente réunion du conseil de fiduciaires

Note : Les archives des ordres du jour, listes des mesures à prendre et procès-verbaux approuvés sont disponibles pour l'année précédente et pour l'année en cours.

# Comment accéder au portail Fiduciaire en ligne :

Voici les exigences minimales pour que le portail fonctionne de façon optimale :

- Internet Explorer 7, Chrome 10, Safari, Firefox 3.6 (ou une version plus récente)
- Résolution minimale de 1 024 x 768

Dans les prochaines semaines, vous recevrez une demande d'activation par courriel. En cliquant sur le lien précisé dans le courriel, on vous demandera de créer un mot de passe. Lorsque vous aurez activé votre compte au moyen de ce lien, vous serez en mesure d'accéder au portail Fiduciaire en ligne à l'aide de votre adresse électronique et du mot de passe que vous aurez créé.

#### Naviguer dans le site Fiduciaire en ligne :

1. Branchez votre ordinateur, bloc-notes ou tablette et démarrez le navigateur Internet.

### MANION

- Tapez l'adresse Web <u>www.mymanionwilkins.com</u> dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. Vous pouvez également accéder au portail Fiduciaire en ligne en passant par le site Web de l'entreprise Manion Wilkins & Associates en vous rendant à l'adresse <u>www.manionwilkins.com/fr</u>.
- 3. Entrez votre nom d'utilisateur sensible à la casse (votre adresse électronique) et votre mot de passe. Notez qu'après cinq essais infructueux, il vous faudra entrer un code de vérification. Cette mesure permet de vous protéger contre le pollupostage ou autre accès non autorisé à votre compte. Si vous n'y arrivez toujours pas, vous **devrez** réinitialiser votre mot de passe.
- À chaque ouverture de session, on vous demandera d'accepter les « modalités et conditions d'utilisation ». Il ne vous sera pas possible d'ouvrir la session sans accepter les modalités et conditions d'utilisation.



## MANION

#### *Consulter et télécharger des documents accessibles sur le portail Fiduciaire en ligne à l'aide de votre dispositif électronique :*

- 1. Une fois votre session sur le portail Fiduciaire en ligne ouverte, vous aurez accès aux renseignements sur vos fonds en fiducie.
- Sélectionnez la « catégorie » et la « sous-catégorie » que vous souhaitez consulter. Les dossiers sont contrôlés au moyen d'une fonctionnalité « ouvrir/fermer ». Cette fonctionnalité vous permet d'ouvrir une catégorie ou d'ouvrir toutes les catégories en même temps.
- 3. Sélectionnez le fichier PDF de la catégorie que vous souhaitez consulter. Par exemple :

Ordres du jour 🗔	
Régime de retraite 🗆 Régime de prévoyance 🚩	
$\frac{000 \operatorname{gond}_{2}}{20120120420} \operatorname{pdf}$	Consulton
UUAgeriua WeizU120450.pui	Consulter
00AgendaWel20120128.pdf	Consulter

4. Lorsque vous sélectionnez une option de consultation, le fichier est automatiquement ouvert (ou sauvegardé, selon la configuration de votre navigateur et de votre dispositif électronique). Vous aurez le choix de « consulter » ou de « sauvegarder » le fichier sur votre ordinateur pour pouvoir l'examiner à votre gré. Pour sauvegarder ou imprimer le document, suivez les directives de votre dispositif électronique. Si vous décidez de sauvegarder ou d'imprimer un document, rappelez-vous que ces fichiers contiennent des renseignements exclusifs dont sont propriétaires les fonds en fiducie et le conseil de fiduciaires. Tous les documents affichés et accessibles par l'intermédiaire de ce site sont fournis dans le cadre de vos responsabilités à titre de fiduciaire.



Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour l'ouverture d'une session ou une réponse à une question technique, vous pouvez communiquer avec l'administrateur du service à la clientèle responsable de votre fonds en fiducie au numéro 1 800 263-5621 ou par courriel à l'adresse infosales@manionwilkins.com.